



## Arnaques Club internet et Intrum Justicia

Par **Buffy**, le **15/08/2008** à **13:37**

Bonjour,

Je suis actuellement en litige avec club internet et je ne sais pas trop comment faire. Voici la situation

Ma carte bleue est arrivée a expiration fin fevrier 2008. Peu de temps apres j'ai recu un courrier de CI me disant que mes coordonnés bancaires n etaient plus valables et que de ce fait il me demandait mon nouveau numéro de carte et que en attendant ma ligne etait suspendue ( et en effet internet ne marchait plus). Je n ai pas voulu redonné mon num de carte car je n ai pas confiance et comme de toute facon j aillais déménagé je ne comptais pas me réabonner chez eux vu que j étais très mécontente ( j'avais eu un litige avec eux pendant un an et ils ne m' ont jamais remboursé).

J' ai recu plusieurs fois ce meme courrier mais il n'etait nul part mentionné que mm pendant la suspension je restais redevable de la somme des abonnements.

Entre temps j'ai déménagé, je n'ai pas fais suivre mon courrier par la poste mais mon ancien proprietaire recois toujours mon courrier et je vais le chercher une fois par mois.

Le 1 juillet, j'ai recu cette fois un courrier de dernière relance avant mise en recouvrement. Chere madame, En depit de nos diferentes relances, vous n'avez toujours pas régulariser votre impayés de 100.26e (première fois qu'apparait une somme sur un des courriers). Nous avons donc ete dans l'obligation de resilier votre abonnement. Si dans un délai de quinze jours, votre réglements nous nous ai pas parvenu, nous transmettrons votre dossier à notre société de recouvrement qui prendra directement contact avec vous.

C'est le dernier courrier que j'ai recu et j'ai été le chercher hier. Je nai pas davis de passage

dans ma boîte aux lettres et ni Ci ni cette fameuse société de recouvrement n'a mes nouvelles coordonnées.

Ce matin j'ai téléphoné à CI au service recouvrement et j'ai appris que ma dette n'était plus de 100€ mais de 200€ ( 100 pour le modem non rendu et 100 pour les abonnements qui vont de Mars à Juillet plus le prix des communications téléphonique que j aurais soit disant passé via l'adsl alors que ca ne marchait plus.)

J' ai aussi appris que la société de recouvrement c'était Intrum Justicia.

Je n ai aujourd'hui aucunes nouvelles d'eux. que dois je faire? prendre contact avec eux ou laisser tombé vu qu'ils n ont pas mes nouvelles coordonnées et attendre le délai de prescription??

je vous remercie par avance de votre réponse.